



Exposé des motifs :

Le présent texte détermine les grilles horaires de l'enseignement européen et international valables à partir de la rentrée scolaire 2026/2027. Plusieurs changements ont été apportés aux grilles horaires par rapport à l'année scolaire 2025/2026.

Pour les classes de l'enseignement européen :

Par rapport à l'année scolaire 2025/2026, il est introduit la discipline « *Polonais* » en tant que L4 dans le programme scolaire de la S4 et S5 et en tant que L5 dans le programme scolaire des classes de S6 et S7.

La désignation de la discipline « *L'Introduction à l'économie* » a été remplacée par « *Economie* » dans la S4 et S5 ; le code est resté le même.

Les disciplines « *Géographie 2 périodes* » et « *Histoire 2 périodes* » en S4 à S7 ont été remplacées par celles d'« *Histoire* » et de « *Géographie* » ; les codes sont restés les mêmes.

La discipline « *Biologie 2 périodes* » a été supprimée du programme de la S6 et S7, car elle a été remplacée par « *Science, Technologie et Société* ».

Par ailleurs, plusieurs reformulations ont été apportées aux remarques figurant sous les grilles horaires afin de clarifier celles-ci.

Pour les classes de l'enseignement international :

Dans le cadre de l'offre du Cambridge Assessments, une légère adaptation a été effectuée par rapport à l'année scolaire 2025/2026 au niveau des classes du niveau inférieur, lesquelles offriront désormais trois leçons d'éducation physique.

En ce qui concerne les classes du cursus de l'International Baccalaureate, des modifications ont été apportées au niveau supérieur, moyen et inférieur.

Les grilles des classes supérieures, anglophones et francophones, sont constituées d'un tronc commun. Puisque ces classes sont soumises aux exigences posées par l'organisation du baccalauréat international (ci-après « *IBO* ») et que celle-ci ne prévoit pas de procéder à une pondération des différentes matières les unes par rapport aux autres, les coefficients ont été supprimés.

Puis, l'abréviation « *BI* » a été remplacée par celle d'« *IB* » alors que celle-ci est l'abréviation officielle utilisée par IBO.

Afin d'harmoniser les offres francophone et anglophone, des modifications ont également été apportées au niveau du cycle moyen.

Afin de mieux préparer l'élève à son intégration dans les classes du niveau supérieur, un nouveau groupe « *formation générale* » comportant les matières « *EDUPH* » (éducation physique) et « *COREN* » (cours de renforcement) a été créé. Cet ajout apportera de la flexibilité aux écoles et leur permettra de procéder à des adaptations en fonction des besoins de leurs élèves.

De plus, le nombre de leçons entre le niveau supérieur et le niveau moyen des langues du groupe « *Acquisition de langues* » a été aligné, et ce, dans le but de faciliter l'organisation de cours en parallèle.

Par ailleurs, un nouveau cours « *APPIN – Apprentissage interdisciplinaire* » a été introduit en tant que préparation au tronc commun du cycle supérieur.

Finalement, par rapport aux classes francophones du cycle inférieur, une nouvelle grille a été créée afin d'améliorer la préparation des élèves aux niveau moyen et supérieur de l'IBO, et ce, tout en respectant les besoins inhérents à leurs profils.

Puis, une leçon en luxembourgeois et une leçon en éducation artistique ont été ajoutées à la grille de la classe 5I-EN du cycle inférieur anglophone.



Projet de règlement grand-ducal fixant les grilles horaires et les coefficients des disciplines des classes de l'enseignement européen et international

Nous Guillaume, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 10 mai 1968 portant réforme de l'enseignement secondaire classique ;

Vu la loi modifiée du 25 juillet 2005 portant création d'un lycée-pilote ;

Vu la loi modifiée du 21 juillet 2006 autorisant le Gouvernement à organiser des classes internationales préparant au diplôme du baccalauréat international, notamment son article 1^{er} ;

Vu la loi modifiée du 22 juillet 2008 portant création d'un lycée à Junglinster, notamment son article 10, paragraphe 1^{er} ;

Vu la loi modifiée du 13 juin 2013 portant création d'un lycée à Clervaux, notamment son article 10, paragraphe 1^{er} ;

Vu la loi modifiée du 26 février 2016 portant création d'une école internationale publique à Differdange, notamment son article 4, paragraphe 1^{er} ;

Vu la loi modifiée du 24 août 2016 portant introduction du cours commun « vie et société » dans l'enseignement secondaire ;

Vu la loi modifiée du 13 juillet 2018 portant création d'un lycée à Mondorf-les-Bains, notamment son article 8, paragraphe 1^{er} ;

Vu la loi du 6 août 2021 portant création d'un lycée à Mersch, notamment son article 8, paragraphe 1^{er} ;

Vu la loi du 8 juillet 2022 portant création d'un lycée à Luxembourg, notamment son article 8, paragraphe 1^{er} ;

Les avis de la Chambre de commerce, de la Chambre des fonctionnaires et employés publics, de la Chambre des métiers et de la Chambre des salariés ayant été demandés ;

Le Conseil d'État entendu ;

Sur le rapport du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}. Dans les différentes classes de l'enseignement européen et international, l'enseignement est dispensé suivant les grilles horaires annexées.

Art. 2. La promotion dans les classes de l'enseignement européen et international tient compte des coefficients des différentes disciplines, ainsi que des disciplines fondamentales indiquées dans les grilles horaires annexées.

Art. 3. Le règlement grand-ducal du 18 juillet 2025 fixant les grilles horaires et les coefficients des disciplines des classes de l'enseignement européen et international est abrogé.

Art. 4. Le présent règlement est applicable à partir de l'année scolaire 2026/2027.

Art. 5. Le ministre ayant l'Éducation nationale dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Enseignement primaire européen

Grilles horaires 2026 - 2027

Cycle primaire P1 et P2

P1-FR – P2FR2

P1-DE – P2-DE4

P1-EN – P2-EN6

Cycle primaire P3, P4 et P5

P3-FR – P4-FR - P5-FR3

P3-DE – P4-DE - P5-DE5

P3-EN – P4-EN -P5-EN7

Enseignement primaire européen
Cycle primaire
Section francophone

Disciplines	Code	Rem.	P1-FR	P2-FR
			0	0
			leç	leç
Français (langue de la section)	L1FRA		11	11
Groupe à options Langue 1	GOLA1			
<i>Français (langue de la section)</i>	L1FRA		5	5
<i>Espagnol (SWALS)</i>	L1ESP	1	5	5
<i>Italien (SWALS)</i>	L1ITA	1	5	5
<i>Portugais (SWALS)</i>	L1POR	1	5	5
Groupe à options Langue 2	GOLA2			
<i>Français</i>	L2FRA		5	5
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	5
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	5
Luxembourgeois	LUXEM		2	2
Mathématiques	MATHE		8	8
Découverte du monde	DECMO		3	3
Groupe à options : Activités d'Eveil	GOAEV	2		
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		10	10
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		10	10
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		10	10
Vie et société	VIESO		2	2
Total			46	46

Remarques:

La durée d'une leçon est de 30 minutes dans les classes de P1 et P2.

Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

1. Les élèves SWALS, ayant une L1 autre que le français, suivent 5 leçons dans cette langue et le reste de l'enseignement de la L1 dans la langue de la section, ici le français.
2. La totalité des activités d'éveil proposées doit être égale à 10 leçons. Les écoles sont responsables de la répartition des matières dans ce groupe à options.

Enseignement primaire européen
Cycle primaire
Section francophone

Disciplines	Code	Rem.	P3-FR	P4-FR	P5-FR
			0	0	0
			leç	leç	leç
Français (langue de la section)	L1FRA		4	4	4
Groupe à options Langue 1	GOLA1				
<i>Français (langue de la section)</i>	L1FRA		5	5	5
<i>Espagnol</i>	L1ESP	1	5	5	5
<i>Italien</i>	L1ITA	1	5	5	5
<i>Portugais</i>	L1POR	1	5	5	5
Groupe à options Langue 2	GOLA2				
<i>Français</i>	L2FRA		5	5	5
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	5	5
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	5	5
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Mathématiques	MATHE		7	7	7
Découverte du monde	DECMO		4	4	4
Groupe à options : Activités d'Eveil	GOAEV	2			
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		4	4	4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4	4	4
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		4	4	4
Vie et société	VIESO		2	2	2
Heures européennes	HREUR		2	2	2
Total			35	35	35

Remarques:

La durée d'une leçon est de 45 minutes dans les classes de P3, P4 et P5.

Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

1. Les élèves SWALS, ayant une L1 autre que le français, suivent 5 leçons dans cette langue et le reste de l'enseignement de la L1 dans la langue de la section, ici le français.
2. La totalité des activités d'éveil proposées doit être égale à 4 leçons. Les écoles sont responsables de la répartition des matières dans ce groupe à options.

Enseignement primaire européen
Cycle primaire
Section germanophone

Disciplines	Code	Rem.	P1-DE	P2-DE
			0	0
			leç	leç
Allemand (langue de la section)	L1ALL		11	11
Groupe à options Langue 1	GOLA1			
<i>Allemand (langue de la section)</i>	L1ALL		5	5
<i>Espagnol (SWALS)</i>	L1ESP	1	5	5
<i>Italien (SWALS)</i>	L1ITA	1	5	5
<i>Portugais (SWALS)</i>	L1POR	1	5	5
Groupe à options Langue 2	GOLA2			
<i>Français</i>	L2FRA		5	5
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	5
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	5
Luxembourgeois	LUXEM		2	2
Mathématiques	MATHE		8	8
Découverte du monde	DECMO		3	3
Groupe à options : Activités d'Eveil	GOAEV	2		
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		10	10
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		10	10
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		10	10
Vie et société	VIESO		2	2
Total			46	46

Remarques:

La durée d'une leçon est de 30 minutes dans les classes de P1 et P2.

Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

1. Les élèves SWALS, ayant une L1 autre que l'allemand, suivent 5 leçons dans cette langue et le reste de l'enseignement de la L1 dans la langue de la section, ici l'allemand.
2. La totalité des activités d'éveil proposées doit être égale à 10 leçons. Les écoles sont responsables de la répartition des matières dans ce groupe à options.

Enseignement primaire européen
Cycle primaire
Section germanophone

Disciplines	Code	Rem.	P3-DE	P4-DE	P5-DE
			0	0	0
			leç	leç	leç
Allemand (langue de la section)	L1ALL		4	4	4
Groupe à options Langue 1	GOLA1				
<i>Allemand (langue de la section)</i>	L1ALL		5	5	5
<i>Espagnol</i>	L1ESP	1	5	5	5
<i>Italien</i>	L1ITA	1	5	5	5
<i>Portugais</i>	L1POR	1	5	5	5
Groupe à options Langue 2	GOLA2				
<i>Français</i>	L2FRA		5	5	5
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	5	5
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	5	5
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Mathématiques	MATHE		7	7	7
Découverte du monde	DECMO		4	4	4
Groupe à options : Activités d'Eveil	GOAEV	2			
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		4	4	4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4	4	4
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		4	4	4
Vie et société	VIESO		2	2	2
Heures européennes	HREUR		2	2	2
Total			35	35	35

Remarques:

La durée d'une leçon est de 45 minutes dans les classes de P3, P4 et P5.

Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

1. Les élèves SWALS, ayant une L1 autre que l'allemand, suivent 5 leçons dans cette langue et le reste de l'enseignement de la L1 dans la langue de la section, ici l'allemand.
2. La totalité des activités d'éveil proposées doit être égale à 4 leçons. Les écoles sont responsables de la répartition des matières dans ce groupe à options.

Enseignement primaire européen
Cycle primaire
Section anglophone

Disciplines	Code	Rem.	P1-EN	P2-EN
			0	0
			leç	leç
Anglais (langue de la section)	L1ANG		11	11
Groupe à options Langue 1	GOLA1			
<i>Anglais (langue de la section)</i>	L1ANG		5	5
<i>Espagnol (SWALS)</i>	L1ESP	1	5	5
<i>Italien (SWALS)</i>	L1ITA	1	5	5
<i>Portugais (SWALS)</i>	L1POR	1	5	5
Groupe à options Langue 2	GOLA2			
<i>Français</i>	L2FRA		5	5
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	5
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	5
Luxembourgeois	LUXEM		2	2
Mathématiques	MATHE		8	8
Découverte du monde	DECMO		3	3
Groupe à options : Activités d'Eveil	GOAEV	2		
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		10	10
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		10	10
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		10	10
Vie et société	VIESO		2	2
Total			46	46

Remarques:

La durée d'une leçon est de 30 minutes dans les classes de P1 et P2.

Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

1. Les élèves SWALS, ayant une L1 autre que l'anglais, suivent 5 leçons dans cette langue et le reste de l'enseignement de la L1 dans la langue de la section, ici l'anglais.
2. La totalité des activités d'éveil proposées doit être égale à 10 leçons. Les écoles sont responsables de la répartition des matières dans ce groupe à options.

Enseignement primaire européen
Cycle primaire
Section anglophone

Disciplines	Code	Rem.	P3-EN	P4-EN	P5-EN
			0	0	0
			leç	leç	leç
Anglais (langue de la section)	L1ANG		4	4	4
Groupe à options Langue 1	GOLA1				
<i>Anglais (langue de la section)</i>	L1ANG		5	5	5
<i>Espagnol</i>	L1ESP	1	5	5	5
<i>Italien</i>	L1ITA	1	5	5	5
<i>Portugais</i>	L1POR	1	5	5	5
Groupe à options Langue 2	GOLA2				
<i>Français</i>	L2FRA		5	5	5
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	5	5
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	5	5
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Mathématiques	MATHE		7	7	7
Découverte du monde	DECMO		4	4	4
Groupe à options : Activités d'Eveil	GOAEV	2			
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		4	4	4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4	4	4
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		4	4	4
Vie et société	VIESO		2	2	2
Heures européennes	HREUR		2	2	2
Total			35	35	35

Remarques:

La durée d'une leçon est de 45 minutes dans les classes de P3, P4 et P5.

Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

1. Les élèves SWALS, ayant une L1 autre que l'anglais, suivent 5 leçons dans cette langue et le reste de l'enseignement de la L1 dans la langue de la section, ici l'anglais.
2. La totalité des activités d'éveil proposées doit être égale à 4 leçons. Les écoles sont responsables de la répartition des matières dans ce groupe à options.

Enseignement secondaire européen et international

Grille horaire 2026 - 2027

Enseignement secondaire européen

Cycle d'observation

S1-FR - S2-FR - S3-FR	1
S1-DE - S2-DE - S3-DE	6
S1-EN - S2-EN - S3-EN	11

Cycle de pré-orientation

S4-FR - S5-FR	2
S4-DE - S5-DE	7
S4-EN - S5-EN	12

Cycle d'orientation

S6-FR - S7-FR	4
S6-DE - S7-DE	9
S6-EN - S7-EN	14

Classes internationales

Classes préparatoires francophones

7I-FR - 6I-FR - 5I-FR	16
4I-FR - 3I-FR	17

Bac International francophone

2IB-FR - 1IB-FR	18
-----------------------	----

Classes préparatoires anglophones

7I-EN - 6I-EN - 5I-EN	20
-----------------------------	----

Classes intermédiaires anglophones

4I-EN - 3I-EN	21
2IB-EN - 1IB-EN	22

Classes internationales anglophones

Classes préparatoires aux examens (international) GCSE, AS-level et A-level

7IEC - 6IEC - 5IEC	24
--------------------------	----

(International) General Certificate of Secondary Education (GCSE)

4IEC - 3IEC	25
2IEC - 1IEC	26

Note explicative :

La deuxième ligne de l'en-tête du tableau indique le nombre de disciplines à prendre en compte pour la promotion.

La troisième ligne de l'en-tête du tableau comporte selon besoin les titres de colonnes suivants :

« df » : discipline fondamentale, signalée par une coche dans la ligne correspondante.

« leç. » : nombre de leçons hebdomadaires.

« coeff. » : coefficient de pondération applicable à la discipline.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle d'observation

Section francophone

Disciplines	Code	Rem.	S1-FR	S2-FR	S3-FR
			0	0	0
			leç.	leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1			
<i>Français</i>	L1FRA		5	5	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		5	5	4
<i>Italien</i>	L1ITA		5	5	4
<i>Portugais</i>	L1POR		5	5	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1			
<i>Français</i>	L2FRA		5	4	4
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	4	4
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3				
<i>Anglais</i>	L3ANG		2	3	3
<i>Allemand</i>	L3ALL		2	3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		2	3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		2	3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		2	3	3
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Mathématiques	MATHE		4	4	4
Sciences intégrées	SCIIN		4	4	4
Sciences humaines	SCHXX	2	3	3	3
Éducation artistique	EDUAR		2	2	2
Éducation musicale	EDMUS		2	2	2
Vie et société	VSOXX	2	1	1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	3	3
Informatique	INFOR	3	1	1	
Cours facultatifs	COUFA				
<i>Informatique</i>	INFOR	3			2
<i>Latin</i>	LATIN	4		2	2
Total			34	36	34

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

- GOLA1, GOLA2
L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école. Tous les élèves doivent avoir une deuxième langue, qui doit être l'une des suivantes : DE, FR ou EN, mais différente de la première langue.
- SCHXX, VSOXX
En S1 et S2, ces enseignements se font dans la langue de la section. En S3, ils se font dans la L2 de l'élève.
- INFOR
En S1 et S2, l'informatique peut également être intégrée dans l'ensemble des autres disciplines suivant un programme spécifique établi par l'école qui fera ce choix. Seul l'un des deux cours facultatifs peut être choisi.
- LATIN
L'inscription vaut pour l'ensemble des classes de S2 et S3.

Enseignement secondaire européen et international
Enseignement secondaire européen
Cycle de pré-orientation
Section francophone

Disciplines	Code	Rem.	S4-FR	S5-FR
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Français</i>	L1FRA		4	4
<i>Italien</i>	L1ITA		4	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		4	4
<i>Portugais</i>	L1POR		4	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options Langue 3	GOLA3			
<i>Allemand</i>	L3ALL		3	3
<i>Anglais</i>	L3ANG		3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA	2		
<i>Mathématiques</i>	MATH4		4	4
<i>Mathématiques</i>	MATH6		6	6
Physique	PHYSI		2	2
Chimie	CHIMI		2	2
Biologie	BIOLO		2	2
Histoire	HI2XX	4	2	2
Géographie	GE2XX	4	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VSOXX	4	1	1
Groupe à options matières supplémentaires	GROMS	3		
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		2	2
<i>Éducation artistique</i>	EDART		2	2
<i>Économie</i>	IECXX	4	4	4
<i>Informatique</i>	INFOR		2	2
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM	5	2	2

Disciplines	Code	Rem.	S4-FR	S5-FR
			0	0
			leç.	leç.
<i>Groupe à options Langue 4</i>	GOLA4			
<i>Allemand</i>	L4ALL		4	4
<i>Anglais</i>	L4ANG		4	4
<i>Espagnol</i>	L4ESP		4	4
<i>Italien</i>	L4ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L4POR		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	L4LUX	5	4	4
<i>Polonais</i>	L4POL		4	4
Total			31	31

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options. Le total indiqué est le total minimum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

1. GOLA1, GOLA2
L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école. Tous les élèves doivent avoir une deuxième langue, qui doit être l'une des suivantes : DE, FR ou EN, mais différente de la première langue.
2. GROMA
L'élève doit choisir un seul cours de mathématiques : le cours à 4 périodes ou le cours à 6 périodes.
3. GROMS
Le nombre de périodes hebdomadaires doit être de 31 au minimum. Un horaire comprenant plus de 35 périodes est un challenge académique importante et l'avis du conseil de classe peut être requis.
4. HI2XX, GE2XX, VSOXX, IECXX
Ces cours sont donnés dans la L2. L'IECXX éventuellement dans la L3 aussi.
5. LUXEM, L4LUX
L'élève ne peut choisir à la fois LUXEM et L4LUX.

Enseignement secondaire européen et international
Enseignement secondaire européen
Cycle d'orientation
Section francophone

Disciplines	Code	Rem.	S6-FR	S7-FR
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Français</i>	L1FRA		4	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		4	4
<i>Italien</i>	L1ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L1POR		4	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA			
<i>Mathématiques</i>	MATH3		3	3
<i>Mathématiques</i>	MATH5		5	5
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VSOXX	2	1	1
Groupe à options 2 périodes	GRO2P	4		
<i>Histoire</i>	HI2XX	2	2	2
<i>Géographie</i>	GE2XX	2	2	2
<i>Philosophie</i>	PHIL2		2	2
<i>Science, Technologie et Société</i>	SCTES	6	2	2
Groupe à options 4 périodes	GRO4P	5		
<i>Biologie</i>	BIOL4		4	4
<i>Chimie</i>	CHIMI		4	4
<i>Physique</i>	PHYSI		4	4
<i>Éducation artistique</i>	EDART		4	4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4	4
<i>Histoire 4 périodes</i>	HI4XX	7	4	4
<i>Géographie 4 périodes</i>	GE4XX	7	4	4
<i>Philosophie</i>	PHIL4		4	4
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Économie</i>	ECNXX	7	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3			
<i>Allemand</i>	L3ALL		4	4
<i>Anglais</i>	L3ANG		4	4
<i>Espagnol</i>	L3ESP		4	4
<i>Italien</i>	L3ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L3POR		4	4

Disciplines	Code	Rem.	S6-FR	S7-FR
			0	0
			leç.	leç.
<i>Groupe à options Langue 4</i>	GOLA4			
<i>Allemand</i>	L4ALL		4	4
<i>Anglais</i>	L4ANG		4	4
<i>Espagnol</i>	L4ESP		4	4
<i>Italien</i>	L4ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L4POR		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	L4LUX		4	4
Groupe à options matières approfondies	GROAP			
<i>Approfondissement L1</i>	L1AXX		3	3
<i>Approfondissement L2</i>	L2AXX		3	3
<i>Mathématiques approfondies</i>	MAAPP		3	3
Groupe à options matières complémentaires	GROMC			
<i>matières complémentaires 1</i>	MATC1	3	2	2
<i>matières complémentaires 2</i>	MATC2	3	2	2
<i>Groupe à options Langue 5</i>	GOLA5			
<i>Allemand</i>	L5ALL		2	2
<i>Anglais</i>	L5ANG		2	2
<i>Espagnol</i>	L5ESP		2	2
<i>Italien</i>	L5ITA		2	2
<i>Portugais</i>	L5POR		2	2
<i>Luxembourgeois</i>	L5LUX		2	2
<i>Néerlandais</i>	L5NDL		2	2
<i>Polonais</i>	L5POL		2	2
Cours de renforcement	COREN	8		2
Total			30	32

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options. Le total indiqué est le total minimum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

1. GOLA1, GOLA2 L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école.
2. VSOXX, HI2XX, GE2XX, Ces enseignements se font dans la L2 de l'élève.
3. MATC1, MATC2 L'élève peut choisir parmi les matières proposées suivantes : art, musique, sciences politiques, introduction à l'économie, sport, théâtre, laboratoire biologie, laboratoire chimie, laboratoire physique et développement durable. L'éventail des cours complémentaires proposés varie d'une école à l'autre.
4. GRO2P Les matières de ce groupe sont obligatoires si elles ne sont pas choisies comme option dans le Groupe à options 4 périodes; SCTES n'est pas obligatoire si Biologie ou Chimie ou Physique est choisie dans le Groupe à options 4 périodes.
5. GRO4P L'élève doit choisir au minimum 2 et au maximum 4 options.
6. SCTES En choisissant SCTES, l'élève peut aussi opter pour BIOL4, CHIM ou PhYSI. Si l'élève n'a choisi ni BIOL4, ni CHIM ou PhYSI, alors SCTES devient obligatoire.
7. HI4XX, GE4XX, ECNXX Ces enseignements se font dans la L2. L'ECNXX éventuellement dans la L3, aussi.
8. COREN Les matières de ce cours sont Langue 1, Langue 2, Mathématiques et Cours en méthodes et stratégies d'apprentissage.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle d'observation

Section germanophone

Disciplines	Code	Rem.	S1-DE	S2-DE	S3-DE
			0	0	0
			leç.	leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1			
<i>Allemand</i>	L1ALL		5	5	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		5	5	4
<i>Italien</i>	L1ITA		5	5	4
<i>Portugais</i>	L1POR		5	5	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1			
<i>Français</i>	L2FRA		5	4	4
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	4	4
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3				
<i>Anglais</i>	L3ANG		2	3	3
<i>Français</i>	L3FRA		2	3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		2	3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		2	3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		2	3	3
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Mathématiques	MATHE		4	4	4
Sciences intégrées	SCIIN		4	4	4
Sciences humaines	SCHXX	2	3	3	3
Éducation artistique	EDUAR		2	2	2
Éducation musicale	EDMUS		2	2	2
Vie et société	VSOXX	2	1	1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	3	3
Informatique	INFOR	3	1	1	
Cours facultatifs	COUFA				
<i>Informatique</i>	INFOR	3			2
<i>Latin</i>	LATIN	4		2	2
Total			34	36	34

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

- GOLA1, GOLA2
L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école. Tous les élèves doivent avoir une deuxième langue, qui doit être l'une des suivantes : DE, FR ou EN, mais différente de la première langue.
- SCHXX, VSOXX
En S1 et S2, ces enseignements se font dans la langue de la section. En S3, ils se font dans la L2 de l'élève.
- INFOR
En S1 et S2, l'informatique peut également être intégrée dans l'ensemble des autres disciplines suivant un programme spécifique établi par l'école qui fera ce choix. Seul l'un des deux cours facultatifs peut être choisi.
- LATIN
L'inscription vaut pour l'ensemble des classes de S2 et S3.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle de pré-orientation

Section germanophone

Disciplines	Code	Rem.	S4-DE	S5-DE
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Allemand</i>	L1ALL		4	4
<i>Italien</i>	L1ITA		4	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		4	4
<i>Portugais</i>	L1POR		4	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options Langue 3	GOLA3			
<i>Français</i>	L3FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L3ANG		3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA	2		
<i>Mathématiques</i>	MATH4		4	4
<i>Mathématiques</i>	MATH6		6	6
Physique	PHYSI		2	2
Chimie	CHIMI		2	2
Biologie	BIOLO		2	2
Histoire	HI2XX	4	2	2
Géographie	GE2XX	4	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VSOXX	4	1	1
Groupe à options matières supplémentaires	GROMS	3		
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		2	2
<i>Éducation artistique</i>	EDART		2	2
<i>Économie</i>	IECXX	4	4	4
<i>Informatique</i>	INFOR		2	2
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM	5	2	2

Disciplines	Code	Rem.	S4-DE	S5-DE
			0	0
			leç.	leç.
<i>Groupe à options Langue 4</i>	GOLA4			
<i>Français</i>	L4FRA		4	4
<i>Anglais</i>	L4ANG		4	4
<i>Espagnol</i>	L4ESP		4	4
<i>Italien</i>	L4ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L4POR		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	L4LUX	5	4	4
<i>Polonais</i>	L4POL		4	4
Total			31	31

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options. Le total indiqué est le total minimum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

1. GOLA1, GOLA2 L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école. Tous les élèves doivent avoir une deuxième langue, qui doit être l'une des suivantes : DE, FR ou EN, mais différente de la première langue.
2. GROMA L'élève doit choisir un seul cours de mathématiques : le cours à 4 périodes ou le cours à 6 périodes.
3. GROMS Le nombre de périodes hebdomadaires doit être de 31 au minimum. Un horaire comprenant plus de 35 périodes est un challenge académique importante et l'avis du conseil de classe peut être requis.
4. HI2XX, GE2XX, VSOXX, IECXX Ces cours sont donnés dans la L2. L'IECXX éventuellement dans la L3 aussi.
5. LUXEM, L4LUX L'élève ne peut choisir à la fois LUXEM et L4LUX.

Enseignement secondaire européen et international
Enseignement secondaire européen
Cycle d'orientation
Section germanophone

Disciplines	Code	Rem.	S6-DE	S7-DE
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Allemand</i>	L1ALL		4	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		4	4
<i>Italien</i>	L1ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L1POR		4	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA			
<i>Mathématiques</i>	MATH3		3	3
<i>Mathématiques</i>	MATH5		5	5
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VSOXX	2	1	1
Groupe à options 2 périodes	GRO2P	4		
<i>Histoire</i>	HI2XX	2	2	2
<i>Géographie</i>	GE2XX	2	2	2
<i>Philosophie</i>	PHIL2		2	2
<i>Science, Technologie et Société</i>	SCTES	6	2	2
Groupe à options 4 périodes	GRO4P	5		
<i>Biologie</i>	BIOL4		4	4
<i>Chimie</i>	CHIMI		4	4
<i>Physique</i>	PHYSI		4	4
<i>Éducation artistique</i>	EDART		4	4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4	4
<i>Histoire 4 périodes</i>	HI4XX	7	4	4
<i>Géographie 4 périodes</i>	GE4XX	7	4	4
<i>Philosophie</i>	PHIL4		4	4
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Économie</i>	ECNXX	7	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3			
<i>Français</i>	L3FRA		4	4
<i>Anglais</i>	L3ANG		4	4
<i>Espagnol</i>	L3ESP		4	4
<i>Italien</i>	L3ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L3POR		4	4

Disciplines	Code	Rem.	S6-DE	S7-DE
			0	0
			leç.	leç.
<i>Groupe à options Langue 4</i>	GOLA4			
<i>Français</i>	L4FRA		4	4
<i>Anglais</i>	L4ANG		4	4
<i>Espagnol</i>	L4ESP		4	4
<i>Italien</i>	L4ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L4POR		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	L4LUX		4	4
Groupe à options matières approfondies	GROAP			
<i>Approfondissement L1</i>	L1AXX		3	3
<i>Approfondissement L2</i>	L2AXX		3	3
<i>Mathématiques approfondies</i>	MAAPP		3	3
Groupe à options matières complémentaires	GROMC			
<i>matières complémentaires 1</i>	MATC1	3	2	2
<i>matières complémentaires 2</i>	MATC2	3	2	2
<i>Groupe à options Langue 5</i>	GOLA5			
<i>Français</i>	L5FRA		2	2
<i>Anglais</i>	L5ANG		2	2
<i>Espagnol</i>	L5ESP		2	2
<i>Italien</i>	L5ITA		2	2
<i>Portugais</i>	L5POR		2	2
<i>Luxembourgeois</i>	L5LUX		2	2
<i>Néerlandais</i>	L5NDL		2	2
<i>Polonais</i>	L5POL		2	2
Cours de renforcement	COREN	8		2
Total			30	32

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options. Le total indiqué est le total minimum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

1. GOLA1, GOLA2
L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école.
2. VSOXX, HI2XX, GE2XX,
Ces enseignements se font dans la L2 de l'élève.
3. MATC1, MATC2
L'élève peut choisir parmi les matières proposées suivantes : art, musique, sciences politiques, introduction à l'économie, sport, théâtre, laboratoire biologie, laboratoire chimie, laboratoire physique et développement durable. L'éventail des cours complémentaires proposés varie d'une école à l'autre.
4. GRO2P
Les matières de ce groupe sont obligatoires si elles ne sont pas choisies comme option dans le Groupe à options 4 périodes; SCTES n'est pas obligatoire si Biologie ou Chimie ou Physique est choisie dans le Groupe à options 4 périodes.
5. GRO4P
L'élève doit choisir au minimum 2 et au maximum 4 options.
6. SCTES
En choisissant SCTES, l'élève peut aussi opter pour BIOL4, CHIM ou PHYSI. Si l'élève n'a choisi ni BIOL4, ni CHIM ou PHYSI, alors SCTES devient obligatoire.
7. HI4XX, GE4XX, ECNXX
Ces enseignements se font dans la L2. L'ECNXX éventuellement dans la L3, aussi.
8. COREN
Les matières de ce cours sont Langue 1, Langue 2, Mathématiques et Cours en méthodes et stratégies d'apprentissage.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle d'observation

Section anglophone

Disciplines	Code	Rem.	S1-EN	S2-EN	S3-EN
			0	0	0
			leç.	leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1			
<i>Anglais</i>	L1ANG		5	5	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		5	5	4
<i>Italien</i>	L1ITA		5	5	4
<i>Portugais</i>	L1POR		5	5	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1			
<i>Français</i>	L2FRA		5	4	4
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	4	4
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3				
<i>Français</i>	L3FRA		2	3	3
<i>Allemand</i>	L3ALL		2	3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		2	3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		2	3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		2	3	3
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Mathématiques	MATHE		4	4	4
Sciences intégrées	SCIIN		4	4	4
Sciences humaines	SCHXX	2	3	3	3
Éducation artistique	EDUAR		2	2	2
Éducation musicale	EDMUS		2	2	2
Vie et société	VSOXX	2	1	1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	3	3
Informatique	INFOR	3	1	1	
Cours facultatifs	COUFA				
<i>Informatique</i>	INFOR	3			2
<i>Latin</i>	LATIN	4		2	2
Total			34	36	34

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

- GOLA1, GOLA2
L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école. Tous les élèves doivent avoir une deuxième langue, qui doit être l'une des suivantes : DE, FR ou EN, mais différente de la première langue.
- SCHXX, VSOXX
En S1 et S2, ces enseignements se font dans la langue de la section. En S3, ils se font dans la L2 de l'élève.
- INFOR
En S1 et S2, l'informatique peut également être intégrée dans l'ensemble des autres disciplines suivant un programme spécifique établi par l'école qui fera ce choix. Seul l'un des deux cours facultatifs peut être choisi.
- LATIN
L'inscription vaut pour l'ensemble des classes de S2 et S3.

Enseignement secondaire européen et international
Enseignement secondaire européen
Cycle de pré-orientation
Section anglophone

Disciplines	Code	Rem.	S4-EN	S5-EN
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Anglais</i>	L1ANG		4	4
<i>Italien</i>	L1ITA		4	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		4	4
<i>Portugais</i>	L1POR		4	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options Langue 3	GOLA3			
<i>Allemand</i>	L3ALL		3	3
<i>Français</i>	L3FRA		3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA	2		
<i>Mathématiques</i>	MATH4		4	4
<i>Mathématiques</i>	MATH6		6	6
Physique	PHYSI		2	2
Chimie	CHIMI		2	2
Biologie	BIOLO		2	2
Histoire	HI2XX	4	2	2
Géographie	GE2XX	4	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VSOXX	4	1	1
Groupe à options matières supplémentaires	GROMS	3		
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		2	2
<i>Éducation artistique</i>	EDART		2	2
<i>Économie</i>	IECXX	4	4	4
<i>Informatique</i>	INFOR		2	2
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM	5	2	2

Disciplines	Code	Rem.	S4-EN	S5-EN
			0	0
			leç.	leç.
<i>Groupe à options Langue 4</i>	GOLA4			
<i>Allemand</i>	L4ALL		4	4
<i>Français</i>	L4FRA		4	4
<i>Espagnol</i>	L4ESP		4	4
<i>Italien</i>	L4ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L4POR		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	L4LUX	5	4	4
<i>Polonais</i>	L4POL		4	4
Total			31	31

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options. Le total indiqué est le total minimum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

1. GOLA1, GOLA2 L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école. Tous les élèves doivent avoir une deuxième langue, qui doit être l'une des suivantes : DE, FR ou EN, mais différente de la première langue.
2. GROMA L'élève doit choisir un seul cours de mathématiques : le cours à 4 périodes ou le cours à 6 périodes.
3. GROMS Le nombre de périodes hebdomadaires doit être de 31 au minimum. Un horaire comprenant plus de 35 périodes est un challenge académique importante et l'avis du conseil de classe peut être requis.
4. HI2XX, GE2XX, VSOXX, IECXX Ces cours sont donnés dans la L2. L'IECXX éventuellement dans la L3 aussi.
5. LUXEM, L4LUX L'élève ne peut choisir à la fois LUXEM et L4LUX.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle d'orientation

Section anglophone

Disciplines	Code	Rem.	S6-EN	S7-EN
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Anglais</i>	L1ANG		4	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		4	4
<i>Italien</i>	L1ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L1POR		4	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA			
<i>Mathématiques</i>	MATH3		3	3
<i>Mathématiques</i>	MATH5		5	5
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VSOXX	2	1	1
Groupe à options 2 périodes	GRO2P	4		
<i>Histoire</i>	HI2XX	2	2	2
<i>Géographie</i>	GE2XX	2	2	2
<i>Philosophie</i>	PHIL2		2	2
<i>Science, Technologie et Société</i>	SCTES	6	2	2
Groupe à options 4 périodes	GRO4P	5		
<i>Biologie</i>	BIOL4		4	4
<i>Chimie</i>	CHIMI		4	4
<i>Physique</i>	PHYSI		4	4
<i>Éducation artistique</i>	EDART		4	4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4	4
<i>Histoire 4 périodes</i>	HI4XX	7	4	4
<i>Géographie 4 périodes</i>	GE4XX	7	4	4
<i>Philosophie</i>	PHIL4		4	4
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Économie</i>	ECNXX	7	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3			
<i>Allemand</i>	L3ALL		4	4
<i>Français</i>	L3FRA		4	4
<i>Espagnol</i>	L3ESP		4	4
<i>Italien</i>	L3ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L3POR		4	4

Disciplines	Code	Rem.	S6-EN	S7-EN
			0	0
			leç.	leç.
<i>Groupe à options Langue 4</i>	GOLA4			
<i>Allemand</i>	L4ALL		4	4
<i>Français</i>	L4FRA		4	4
<i>Espagnol</i>	L4ESP		4	4
<i>Italien</i>	L4ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L4POR		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	L4LUX		4	4
Groupe à options matières approfondies	GROAP			
<i>Approfondissement L1</i>	L1AXX		3	3
<i>Approfondissement L2</i>	L2AXX		3	3
<i>Mathématiques approfondies</i>	MAAPP		3	3
Groupe à options matières complémentaires	GROMC			
<i>matières complémentaires 1</i>	MATC1	3	2	2
<i>matières complémentaires 2</i>	MATC2	3	2	2
<i>Groupe à options Langue 5</i>	GOLA5			
<i>Allemand</i>	L5ALL		2	2
<i>Français</i>	L5FRA		2	2
<i>Espagnol</i>	L5ESP		2	2
<i>Italien</i>	L5ITA		2	2
<i>Portugais</i>	L5POR		2	2
<i>Luxembourgeois</i>	L5LUX		2	2
<i>Néerlandais</i>	L5NDL		2	2
<i>Polonais</i>	L5POL		2	2
Cours de renforcement	COREN	8		2
Total			30	32

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options. Le total indiqué est le total minimum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

1. GOLA1, GOLA2 L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école.
2. VSOXX, HI2XX, GE2XX, Ces enseignements se font dans la L2 de l'élève.
3. MATC1, MATC2 L'élève peut choisir parmi les matières proposées suivantes : art, musique, sciences politiques, introduction à l'économie, sport, théâtre, laboratoire biologie, laboratoire chimie, laboratoire physique et développement durable. L'éventail des cours complémentaires proposés varie d'une école à l'autre.
4. GRO2P Les matières de ce groupe sont obligatoires si elles ne sont pas choisies comme option dans le Groupe à options 4 périodes; SCTES n'est pas obligatoire si Biologie ou Chimie ou Physique est choisie dans le Groupe à options 4 périodes.
5. GRO4P L'élève doit choisir au minimum 2 et au maximum 4 options.
6. SCTES En choisissant SCTES, l'élève peut aussi opter pour BIOL4, CHIM ou PhYSl. Si l'élève n'a choisi ni BIOL4, ni CHIM ou PhYSl, alors SCTES devient obligatoire.
7. HI4XX, GE4XX, ECNXX Ces enseignements se font dans la L2. L'ECNXX éventuellement dans la L3, aussi.
8. COREN Les matières de ce cours sont Langue 1, Langue 2, Mathématiques et Cours en méthodes et stratégies d'apprentissage.

Enseignement secondaire européen et international

Classes internationales

Classes préparatoires francophones

Disciplines	Code	Rem.	7I-FR			6I-FR			5I-FR		
			9			9			9		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Français	FRANC		✓	8	4	✓	7	4	✓	6	4
Anglais	ANGLA		✓	2	2	✓	3	3	✓	4	4
Luxembourgeois	LUXEM			3	2		3	2		3	2
Mathématiques	MATHE			4	4		4	4		4	4
Sciences sociales	SCSOC	1			2			2			2
<i>Géographie</i>	GEOGR			1,5			1,5			1,5	
<i>Histoire</i>	HISTO			1,5			1,5			1,5	
Sciences expérimentales	SCIEX	2			3			3			3
<i>Biologie</i>	BIOLO			1			1			1	
<i>Chimie</i>	CHIMI			1			1			1	
<i>Physique</i>	PHYSI			1			1			1	
Éducation artistique	EDART			2	2		2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			3	1		3	1		3	1
Groupe à options	GROPT	3									
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS			2	1		2	1		2	1
<i>Allemand</i>	ALLEM			2	1		2	1		2	1
<i>Technologie de l'information et de la communication</i>	TICIP			2	1		2	1		2	1
Total				30	21		30	22		30	23

Remarques:

Excepté dans les cours de anglais, d'allemand et de luxembourgeois, la langue d'enseignement est la langue française. Les cours de français incluent les thématiques de "digital sciences" et "vie et société".

1. SCSOC Pondération:
GEOGR 1/2;
HISTO 1/2.
2. SCIEX Pondération:
BIOLO 1/3;
CHIMI 1/3;
PHYSI 1/3.
3. GROPT L'élève choisit un cours du groupe à option.

Enseignement secondaire européen et international

Classes internationales

Classes préparatoires francophones

Disciplines	Code	Rem.	4I-FR		3I-FR	
			0		0	
			df	leç.	df	leç.
Langues et mathématiques	LANMA					
Français	FRANC		✓	5	✓	5
Mathématiques	MATHE			4		4
Groupe à options <Acquisition de langues>	GROAC	1, 2				
<i>Allemand (B) niveau moyen</i>	ALBNM			3		3
<i>Allemand (B) niveau supérieur</i>	ALBNS			3		3
<i>Anglais (B) niveau moyen</i>	ANBNM		✓	4	✓	4
<i>Anglais (B) niveau supérieur</i>	ANBNS		✓	4	✓	4
<i>Luxembourgeois base</i>	LUXBA			3		3
<i>Luxembourgeois avancé</i>	LUXAV			3		3
Individus et sociétés	INDSO					
<i>Économie</i>	ECONO	4				2
<i>Histoire</i>	HISTO	4, 5		2		2
<i>Géographie</i>	GEOGR	5		2		
Sciences	SCIEN	6				
<i>Biologie</i>	BIOLO			2		2
<i>Chimie</i>	CHIMI			2		2
<i>Physique</i>	PHYSI			2		2
Tronc commun	TROCO					
Apprentissage interdisciplinaire	APPIN					2
Formation générale	FORGE					
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		1
Cours de renforcement	COREN	3		2		1
Groupe à options complémentaires	GRCOM	2				
<i>Arts visuels niveau moyen</i>	ARTNM			2		2
<i>Sciences expérimentales</i>	SCIEX			2		2
<i>Informatique</i>	OINFO			2		2
<i>Cours à option</i>	COUAO			2		2
Total				31		31

Remarques:

En vue de la reconnaissance du diplôme du IB au Grand-Duché de Luxembourg, l'apprentissage d'une troisième langue peut être nécessaire, d'après l'article 1, point 6, de la loi modifiée du 27 juin 2018. Le total indiqué est le total minimum.

- | | | | |
|----|--------------|-------|---|
| 1. | GROAC | | L'élève doit choisir la langue anglaise du groupe <Acquisition de langues>. |
| 2. | GRCOM, GROAC | | L'élève choisit soit 2 options du groupe <Groupe à options complémentaires>, soit une option du groupe < Groupe à options complémentaires> et une deuxième langue du groupe <Acquisition de langues>. |
| 3. | COREN | | Les leçons COREN sont attribuées par le ministre sur demande de l'école pour les différentes disciplines des groupes LANMA, GROAC, INDSO ou SCIEN selon les besoins des classes internationales. |
| 4. | ECONO, HISTO | 3I-FR | Pondération: 1/2. |
| 5. | HISTO, GEOGR | 4I-FR | Pondération: 1/2. |
| 6. | SCIEN | | Pondération:
BIOLO 1/3;
CHIMI 1/3;
PHYSI 1/3. |

Enseignement secondaire européen et international

Classes internationales

Bac International francophone

Disciplines	Code	Rem.	2IB-FR	1IB-FR
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options <Études en langue et littérature>	GROLL	1		
<i>Français (A) niveau moyen</i>	FRANM		3	3
<i>Français (A) niveau supérieur</i>	FRANS		5	5
Groupe à options <Acquisition de langues>	GROAC	1, 2		
<i>Allemand (B) niveau moyen</i>	ALBNM		3	3
<i>Allemand (B) niveau supérieur</i>	ALBNS		5	5
<i>Anglais (B) niveau moyen</i>	ANBNM		3	3
<i>Anglais (B) niveau supérieur</i>	ANBNS		5	5
Groupe à options <Individus et sociétés>	GROIS	1		
<i>Économie niveau moyen</i>	ECONM		3	3
<i>Économie niveau supérieur</i>	ECONS		5	5
<i>Histoire niveau moyen</i>	HISNM		3	3
<i>Histoire niveau supérieur</i>	HISNS		5	5
Groupe à options <Sciences>	GROSC	3		
<i>Biologie niveau moyen</i>	BIONM		3	3
<i>Biologie niveau supérieur</i>	BIONS		5	5
<i>Chimie niveau moyen</i>	CHINM		3	3
<i>Chimie niveau supérieur</i>	CHINS		5	5
<i>Physique niveau moyen</i>	PHYNM		3	3
<i>Physique niveau supérieur</i>	PHYNS		5	5
<i>Informatique niveau moyen</i>	INFNM		3	3
<i>Informatique niveau supérieur</i>	INFNS		5	5
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA	3		
<i>Mathématiques : applications et interprétation niveau moyen</i>	MAINM		3	3
<i>Mathématiques : analyses et approches niveau moyen</i>	MAANM		3	3
<i>Mathématiques : analyses et approches niveau supérieur</i>	MAANS		5	5
Groupe à options <Arts>	GROAR	4		
<i>Arts visuels niveau moyen</i>	ARTNM		3	3
<i>Arts visuels niveau supérieur</i>	ARTNS		5	5
Tronc commun	TROCO	5		
Théorie de la connaissance	THECO		2	2
Créativité, activité, service	PRCAS			
Mémoire	DIRME			
Formation générale	FORGE			
Éducation physique et sportive	EDUPH		1	1
Cours de renforcement	COREN	6	3	3
Total			30	30

Remarques:

L'élève choisit au minimum 3 ou au maximum 4 disciplines au niveau supérieur. Par conséquent le total des leçons peut varier. Le total indiqué est le total minimum.

- | | | |
|----|---------------------|--|
| 1. | GROLL, GROAC, GROIS | L'élève choisit une discipline de chaque groupe à options. |
| 2. | GROAC | En vue de la reconnaissance du diplôme du IB au Grand-Duché de Luxembourg, l'apprentissage d'une troisième langue peut être nécessaire, d'après l'article 1, point 6, de la loi modifiée du 27 juin 2018. |
| 3. | GROSC, GROMA | L'élève choisit une discipline de chaque groupe à options. |
| 4. | GROAR | L'élève choisit, soit une discipline du groupe à options <Arts>, soit une 2e discipline d'un des groupes GROAC, GROIS, GROSC. |
| 5. | TROCO | Les disciplines du tronc commun sont obligatoires. THECO et DIRME sont pris en compte dans le calcul de la note finale du diplôme selon les critères de l'IBO. PRCAS doit être validé pour obtenir le diplôme. |
| 6. | COREN | Les leçons "COREN" sont attribuées par le ministre sur demande de l'école pour les différentes disciplines selon les besoins des classes internationales. |

Enseignement secondaire européen et international

Classes internationales

Classes préparatoires anglophones

Disciplines	Code	Rem.	7I-EN			6I-EN			5I-EN		
			10			11			11		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Anglais	ANGLA		✓	4	4	✓	4	4	✓	4	4
Français	FRANC		✓	4	4	✓	4	4	✓	4	4
Luxembourgeois	LUXEM			3	2		3	2		3	2
Mathématiques	MATHE			4	4		4	4		4	4
Technologie de l'information et de la communication	TICIP			2	2		2	2			
Histoire	HISTO			2	2		2	2		2	2
Sciences expérimentales	SCIEX				3						
<i>Biologie</i>	BIOLO	1		2							
<i>Chimie</i>	CHIMI	1		1,5							
<i>Physique</i>	PHYSI	1		1,5							
Géographie	GEOGR									2	2
Biologie	BIOLO	1					2	2		2	2
Chimie	CHIMI	1					2	2		2	2
Physique	PHYSI	1					2	2		2	2
Éducation artistique	EDART			1	1		2	2		2	2
Éducation musicale	EDMUS			2	2						
Éducation physique et sportive	EDUPH			3	1		3	1		3	1
Total				30	25		30	27		30	27

Remarques:

Excepté dans les cours de français, d'allemand et de luxembourgeois, la langue d'enseignement est la langue anglaise.

Les cours de luxembourgeois et de français fonctionnent sur deux niveaux.

1. BIOLO, CHIMI, PHYSI
En 7I, les trois sciences comptent chacune pour 1/3 de la note finale qui aura un coefficient de 3. À partir de la 6I, les trois sciences seront comptabilisées séparément.
Pondération: 1/3.

Enseignement secondaire européen et international

Classes internationales

Classes intermédiaires anglophones

Disciplines	Code	Rem.	4I-EN		3I-EN	
			0		0	
			df	leç.	df	leç.
Langues et mathématiques	LANMA					
Anglais	ANGLA		✓	5	✓	5
Mathématiques	MATHE			4		4
Groupe à options <Acquisition de langues>	GROAC	1, 2				
<i>Allemand (B) niveau moyen</i>	ALBNM			3		3
<i>Allemand (B) niveau supérieur</i>	ALBNS			3		3
<i>Français (B) niveau moyen</i>	FRBNM		✓	4	✓	4
<i>Français (B) niveau supérieur</i>	FRBNS		✓	4	✓	4
<i>Luxembourgeois base</i>	LUXBA			3		3
<i>Luxembourgeois avancé</i>	LUXAV			3		3
Individus et sociétés	INDSO					
Économie	ECONO					2
Histoire	HISTO			2		2
Géographie	GEOGR			2		
Sciences	SCIEN					
Biologie	BIOLO			2		2
Chimie	CHIMI			2		2
Physique	PHYSI			2		2
Tronc commun	TROCO					
Apprentissage interdisciplinaire	APPIN					2
Formation générale	FORGE					
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		1
Cours de renforcement	COREN	3		2		1
Groupe à options complémentaires	GRCOM	2				
<i>Arts visuels niveau moyen</i>	ARTNM			2		2
<i>Sciences expérimentales</i>	SCIEX			2		2
<i>Informatique</i>	OINFO			2		2
<i>Cours à option</i>	COUAO			2		2
Total				31		31

Remarques:

En vue de la reconnaissance du diplôme du IB au Grand-Duché de Luxembourg, l'apprentissage d'une troisième langue peut être nécessaire, d'après l'article 1, point 6, de la loi modifiée du 27 juin 2018. Le total indiqué est le total minimum.

1. GROAC L'élève doit choisir la langue française du groupe <Acquisition de langues>.
2. GRCOM, GROAC L'élève choisit soit 2 options du groupe <Groupe à options complémentaires>, soit une option du groupe <Groupe à options complémentaires> et une deuxième langue du groupe <Acquisition de langues>.
3. COREN Les leçons COREN sont attribuées par le ministre sur demande de l'école pour les différentes disciplines des groupes LANMA, GROAC, INDSO ou SCIEN selon les besoins des classes internationales.

Enseignement secondaire européen et international

Classes internationales

Classes intermédiaires anglophones

Disciplines	Code	Rem.	2IB-EN	1IB-EN
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options <Études en langue et littérature>	GROLL	1		
<i>Anglais (A) niveau moyen</i>	ANANM		3	3
<i>Anglais (A) niveau supérieur</i>	ANANS		5	5
Groupe à options <Acquisition de langues>	GROAC	1, 2		
<i>Allemand (B) niveau moyen</i>	ALBNM		3	3
<i>Allemand (B) niveau supérieur</i>	ALBNS		5	5
<i>Français (B) niveau moyen</i>	FRBNM		3	3
<i>Français (B) niveau supérieur</i>	FRBNS		5	5
Groupe à options <Individus et sociétés>	GROIS	1		
<i>Économie niveau moyen</i>	ECONM		3	3
<i>Économie niveau supérieur</i>	ECONS		5	5
<i>Histoire niveau moyen</i>	HISNM		3	3
<i>Histoire niveau supérieur</i>	HISNS		5	5
Groupe à options <Sciences>	GROSC	3		
<i>Biologie niveau moyen</i>	BIONM		3	3
<i>Biologie niveau supérieur</i>	BIONS		5	5
<i>Chimie niveau moyen</i>	CHINM		3	3
<i>Chimie niveau supérieur</i>	CHINS		5	5
<i>Physique niveau moyen</i>	PHYNM		3	3
<i>Physique niveau supérieur</i>	PHYNS		5	5
<i>Informatique niveau moyen</i>	INFNM		3	3
<i>Informatique niveau supérieur</i>	INFNS		5	5
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA	3		
<i>Mathématiques : applications et interprétation niveau moyen</i>	MAINM		3	3
<i>Mathématiques : analyses et approches niveau moyen</i>	MAANM		3	3
<i>Mathématiques : analyses et approches niveau supérieur</i>	MAANS		5	5
Groupe à options <Arts>	GROAR	4		
<i>Arts visuels niveau moyen</i>	ARTNM		3	3
<i>Arts visuels niveau supérieur</i>	ARTNS		5	5
Tronc commun	TROCO	5		
Théorie de la connaissance	THECO		2	2
Créativité, activité, service	PRCAS			
Mémoire	DIRME			
Formation générale	FORGE			
Éducation physique et sportive	EDUPH		1	1
Cours de renforcement	COREN	6	3	3
Total			30	30

Remarques:

L'élève choisit au minimum 3 ou au maximum 4 disciplines au niveau supérieur. Par conséquent le total des leçons peut varier. Le total indiqué est le total minimum.

- | | | |
|----|---------------------|--|
| 1. | GROLL, GROAC, GROIS | L'élève choisit une discipline de chaque groupe à options. |
| 2. | GROAC | En vue de la reconnaissance du diplôme du IB au Grand-Duché de Luxembourg, l'apprentissage d'une troisième langue peut être nécessaire, d'après l'article 1, point 6, de la loi modifiée du 27 juin 2018. |
| 3. | GROMA, GROSC | L'élève choisit une discipline de chaque groupe à options. |
| 4. | GROAR | L'élève choisit, soit une discipline du groupe à options <Arts>, soit une 2e discipline d'un des groupes GROAC, GROIS, GROSC. |
| 5. | TROCO | Les disciplines du tronc commun sont obligatoires. THECO et DIRME sont pris en compte dans le calcul de la note finale du diplôme selon les critères de l'IBO. PRCAS doit être validé pour obtenir le diplôme. |
| 6. | COREN | Les leçons "COREN" sont attribuées par le ministre sur demande de l'école pour les différentes disciplines selon les besoins des classes internationales. |

Enseignement secondaire européen et international

Classes internationales anglophones

Classes préparatoires aux examens (international) GCSE, AS-level et A-level

Disciplines	Code	Rem.	7IEC	6IEC	5IEC
			11	11	12
			leç.	leç.	leç.
Anglais	ANGLA		5	4	5
Groupe à options 1 <Langues étrangères>	GROP1				
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3	3
<i>Français</i>	FRANC		3	3	3
<i>Anglais</i>	ENGL1	1	3	3	3
Luxembourg – langue et culture	LUXLA		1	1	1
Sciences naturelles	SCNAT		3	3	3
Mathématiques	MATHE		4	5	4
Informatique	INFOR		1	1	1
Perspective globale	PERGO		1	1	1
Histoire	HISTO		1,5	1,5	1,5
Géographie	GEOGR		1,5	1,5	1,5
Éducation artistique	EDUAR		1	1	1
Éducation musicale	EDMUS		1	1	1
Tutorat	TUTOR		1	1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	3	3
Total			30	30	30

Remarques:

Excepté dans les cours de français, d'allemand et de luxembourgeois, la langue d'enseignement est la langue anglaise.

Les élèves sont obligés de fréquenter deux cours du groupe à options 'langues étrangères'. Des aménagements spécifiques sont mis en œuvre en fonction de la situation langagière de chaque élève, notamment pour éviter de débiter la même année dans les deux langues.

1. ENGL1 anglais additionnel

Enseignement secondaire européen et international
Classes internationales anglophones
(International) General Certificate of Secondary Education (GCSE)

Disciplines	Code	Rem.	4IEC	3IEC
			7	7
			leç.	leç.
Anglais	ANGLA	1	4	4
Groupe à options 1 <Langues étrangères>	GROP1	2		
<i>Allemand</i>	ALLEM	3	3	3
<i>Français</i>	FRANC	3	3	3
<i>Espagnol</i>	ESPAN		3	3
<i>Chinois</i>	CHINO		3	3
<i>Italien</i>	ITALI		3	3
Mathématiques	MATHE		4	4
Sciences naturelles	SCNAT		8	8
Groupe à options 2	GROP2	4		
<i>Sciences naturelles</i>	SCINA	5	3	3
<i>Art dramatique</i>	ARTDR		3	3
<i>Histoire</i>	HISTO		3	3
<i>Géographie</i>	GEOGR		3	3
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		3	3
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		3	3
<i>Économie</i>	ECONO		3	3
<i>Informatique</i>	INFOR		3	3
<i>Perspective globale</i>	PERGO		3	3
<i>Sport</i>	SPORT		3	3
Tutorat	TUTOR		1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Cours facultatifs	COUFA			
<i>Anglais</i>	ENGL1	6	3	3
<i>Anglais</i>	ENGL2	7	1	1
<i>Luxembourg – langue et culture</i>	LUXLA		1	1
<i>Mathématiques niveau supérieur</i>	MATNS	8	2	2
Total			28	28

Remarques:

1. ANGLA L'intitulé exact du cours est "Anglais et littérature du monde".
2. GROP1 L'élève doit choisir au moins une langue.
3. ALLEM, FRANC International GCSE first language, International GCSE seconde language.
4. GROP2 L'élève doit choisir un groupe de sciences. Double award: l'élève choisit les trois sciences (12 leçons) - Triple award: l'élève choisit les trois sciences (15 leçons).
5. SCINA En complément aux cours de Sciences obligatoires (Co-ordinated Sciences Biology, Physics, Chemistry - Double Award), les élèves peuvent opter pour le cours Sciences niveau supérieur (Triple Award).
6. ENGL1 Anglais renforcé intensif.
7. ENGL2 Anglais renforcé.
8. MATNS En complément au cours de mathématiques obligatoire ('Extended Mathematics'), l'élève peut choisir le cours de mathématiques 'Additional Mathematics'.

Enseignement secondaire européen et international
Classes internationales anglophones
General Certificate of Education Advanced Subsidiary Level (AS-level)
General Certificate of Education Advanced Level (A-level)

Disciplines	Code	Rem.	2IEC	1IEC
			0	0
			leç.	leç.
Anglais	ANGLA		6	6
Littérature anglaise	LITAN		6	6
Langues étrangères	LANET			
<i>Allemand</i>	ALLEM		6	6
<i>Français</i>	FRANC		6	6
<i>Italien</i>	ITALI		6	6
<i>Espagnol</i>	ESPAN		6	6
Mathématiques	MATHE		7	7
Sciences naturelles	SCNAT			
<i>Biologie</i>	BIOLO		7	7
<i>Chimie</i>	CHIMI		7	7
<i>Physique</i>	PHYSI		7	7
Sciences humaines	SCIHU			
<i>Histoire</i>	HISTO		6	6
<i>Géographie</i>	GEOGR		6	6
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		6	6
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		6	6
<i>Économie</i>	ECONO		6	6
<i>Business</i>	BUSIN		6	6
<i>Comptabilité</i>	COMPT		6	6
<i>Droit</i>	DROIT		6	6
<i>Psychologie</i>	PSYCH		6	6
<i>Perspective globale</i>	PERGO		6	6
<i>Art dramatique</i>	ARTDR		6	6
<i>Projet personnel de recherche</i>	PRPER		2	2
Informatique	INFOR		6	6
Tutorat	TUTOR		1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Cours facultatifs	COUFA			
<i>Luxembourg – langue et culture</i>	LUXLA		1	1
<i>Mathématiques niveau supérieur</i>	MATNS	1	2	2
Total			28	28

Remarques:

L'élève doit choisir en classe 2IEC (AS-level) au moins quatre disciplines d'examen et en classe 1IEC (A-level) au moins 3 disciplines d'examen. Par conséquent, le total des leçons peut varier. Le nombre de leçons APPAC est en fonction des cours choisis par l'élève (nombre de cours et nombre de leçons).

1. MATNS En complément au cours de mathématiques, l'élève peut choisir le cours 'Further mathematics'.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commentaire des articles :

Les dispositions des articles 1 à 5 ne requièrent pas d'observations supplémentaires, leur portée étant suffisamment éclairée par l'exposé des motifs.



Fiche financière

Le présent projet n'a pas d'impact sur le budget de l'État. En effet, celui-ci fixe le contenu des grilles horaires et des coefficients combinés des classes de l'enseignement européen et international qui est dispensé dans les écoles et classes internationales publiques du Luxembourg.